



## Comment passer une commande ?

publié le 10/06/2015 - mis à jour le 04/10/2023

Les établissements scolaires de l'Académie Poitou-Charentes peuvent acheter du matériel au CRES dès lors qu'ils ont signé la convention d'adhésion.

### ► Comment signer la convention du CRES ?

- Télécharger et imprimer la convention en trois exemplaires.
- Faire valider la convention par le Conseil d'Administration de votre établissement.
- Faire signer les trois exemplaires par le chef d'établissement et les expédier par voie postale au CRES.  
Nous nous chargerons alors de vous renvoyer la convention validée par le Proviseur du Lycée Victor Hugo.

Aucune commande ne pourra être honorée si la convention n'a pas été signée auparavant.

Téléchargez le document permettant l'adhésion :

 [Convention CRES](#) (PDF de 59.9 ko)

### ► Comment passer une commande ?

- Pour toute commande, veuillez utiliser un "Bon de Commande" administratif dûment signé par l'autorité compétente (gestionnaire, chef d'établissement etc..)
- Le remplir en notant la description du produit et sa référence.
- L'envoyer au CRES soit :
  - par mail : [cres@ac-poitiers.fr](mailto:cres@ac-poitiers.fr)
  - par fax : **05 49 41 91 09**
  - ou l'envoyer à l'adresse suivante : **C.R.E.S. - Lycée Victor Hugo, 10 rue Victor Hugo - 86000 POITIERS.**

### ► Frais d'envoi

Les colis seront expédiés par COLISSIMO.

A titre indicatif, ils vous seront facturés comme suit :

Colisage	REF	Prix TTC
colis —> jusqu'à 2 kg	PORT1	14,00
colis —> jusqu'à 4 kg	PORT2	16,00
colis —> jusqu'à 6 kg	PORT3	22,00
colis —> jusqu'à 8 kg	PORT4	26,00
colis —> jusqu'à 10 kg	PORT5	30,00
colis —> jusqu'à 15 kg	PORT6	34,00
colis —> jusqu'à 20 kg	PORT7	38,00
colis —> jusqu'à 25 kg	PORT8	42,00

*Les informations contenues sur ce site ne sont pas contractuelles et nous nous réservons le droit d'apporter toute modification sans préavis.*

